



VILLE LA CHATRE (36400)

PLAN LOCAL d'URBANISME

Réunion du 3 février 2014

COMPTE RENDU DE REUNION de Commission Urbanisme (14h30)

Etaient Présents:

- Ville de LA CHATRE / Commission Urbanisme :
MM. PICHON(Président), MOISSINAC, JARREAU, GIRAUD
M.TOUCHET (Secrétaire Général de la Mairie de La Châtre), M.MONNERIE (Directeur des Services techniques) ;
- Groupement Prestataires (BE) :
Mme BONDON-ROUSAU (Agora Nova), M. Philippe MENARD (BIA)
- PPA :
M. PRIVAT (DDT36), M. RAVEAU (DDT36)

Etaient excusés :

- Ville de LA CHATRE / Commission Urbanisme :
Mme VAN HEEMS, M. FORISSIER (Maire de LA CHATRE)

IMPORTANT: Le présent compte-rendu qui est diffusé, est à valider lors de la prochaine réunion.

Ordre du jour:

- ⇒ Thématique: Projet Politique du PLU"
- ⇒ Questions diverses

➤ **Déroulement Réunion**

Le groupement de bureaux d'études a réclamé la présente réunion pour présenter une Ebauche du Projet politique. Les participants ont été invités pour une "Réunion de synthèse et Projet Politique du PLU" .

Le groupement de bureaux d'études explique que la réunion s'inscrit dans le déroulement du planning et qu'il était prévu de la réaliser depuis plusieurs mois mais qu'elle avait été repoussée. L'objectif est de discuter avec la commission des grands axes qu'il avait dégagés du diagnostic et d'ouvrir un débat sur des pistes de réflexions pour le projet politique de la commune, car il y a interaction entre développement du diagnostic et du projet politique.

M.PICHON en sa qualité de Président intervient pour indiquer que lors de cette réunion aucun choix ne pourra être fait ou exprimé car ceux-ci ne peuvent appartenir qu'à la prochaine équipe municipale après les élections.

Les personnes présentes conviennent à l'unanimité que compte tenu de cette situation particulière la déclaration de M. Pichon est tout à fait justifiée.

M. Pichon fait aussi remarquer que la réunion sur le Thème de l'Agriculture s'étant déroulée le matin même, certains éléments ne peuvent être analysés au niveau du diagnostic. Le groupement de bureaux d'études fait part des difficultés rencontrées pour élaborer la liste des exploitants agricoles sur la commune et arrêter la date de la réunion sur cette thématique. De plus, La Châtre est une commune urbaine et la thématique agricole reste mineure dans le développement du territoire.

- **Le groupement de bureaux d'études est toutefois invité à présenter quelques éléments de son travail.**

1-Présentation Générale:

Le groupement de bureaux d'études rappelle le contenu et l'importance du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et des OAP (Orientations d'Aménagement et Programmation). Il rappelle le contenu juridique qui encadre ces pièces clefs du Plan Local d'Urbanisme.

2.Les AXES de réflexion pour le PADD

Les axes de réflexion suivants, proposés par le groupement de bureaux d'Etudes, découlent des enjeux dégagés au cours des diagnostics thématiques, exposés lors des précédentes réunions et consignés dans les différents comptes-rendus diffusés en mairie.

Axe 1:LA CHATRE , une ville-pôle

Sous cette thématique le groupement de bureaux d'études suggère que la réflexion porte sur:

- la promotion de LA CHATRE compte tenu de sa proximité de Châteauroux et son attractivité à l'échelle de l'agglomération et de la Communauté de Communes (Habitat, Commerces, services, équipements.....)
- le développement de la zone d'activités de l'Avenue d'Auvergne

Axe 2: LA CHATRE, une ville à échelle humaine

Sous cette thématique le groupement de bureaux d'études suggère que la réflexion porte sur:

- l'urbanité de la ville (liaisons entre les pôles principaux...)
- l'optimisation des dents creuses et l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux quartiers.

Axe 3: LA CHATRE, une ville pour tous

Sous cette thématique le groupement de bureaux d'études suggère que la réflexion porte sur:

- l'accessibilité pour tous
- le développement des modes doux de déplacement
- *le recul de la vacance*

Axe 4: LA CHATRE, un territoire de patrimoines

Sous cette thématique, le groupement de bureaux d'études suggère que la réflexion porte sur:

- la préservation de la Vallée de l'Indre
- la préservation des continuités écologiques
- la préservation des paysages
- la mise en valeur et la protection des éléments urbains et architecturaux remarquables de la ville (monuments classés ou pas, quartiers....)
- la diversification et l'augmentation de l'accueil touristique

➤ **CALENDRIER : PROCHAINE Réunion (à déterminer)**

*Avec nos remerciements à l'ensemble des participants
Pour le BE Philippe MENARD (BIA.Géo)*